



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 30 Mars 2010

DOSSIER N° 21 :

DEMANDE DE SUBVENTION AU
SDEEG POUR L'AMENAGEMENT
DES RESEAUX RUE GABRIEL
PERI - MISE EN SOUTERRAIN DES
RESEAUX D'ELECTRIFICATION

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 30 Mars 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, MME RAUZY, M. PRIGENT, MME CAZAURANG, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAUDEAU, M. FARGEON, M. PASCAL, M. BARRIER, MME MACERON, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : MME LECLAIRE (à MME MANDARD), MME SALIN (à M. VALMIER), M. JALABERT (à M. PRIGENT), MME TRAORE (à MME CAZAURANG), MME ROCHARD (à M. PRIKHODKO)

Absent :

Secrétaire : M. BLADOU

**DOSSIER N° 21 : DEMANDE DE SUBVENTION AU SDEEG POUR
L'AMENAGEMENT DES RESEAUX RUE GABRIEL PERI -
MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX D'ELECTRIFICATION**

RAPPORTEUR : M. QUANCARD

Dans le cadre de la programmation voirie 2010, la Communauté Urbaine de Bordeaux, 7° Circonscription Voirie, en accord avec la Ville du Bouscat, a prévu des travaux de rénovation des trottoirs et de la chaussée de la rue Gabriel Péri.

Dans le cadre de ces travaux, la ville du Bouscat souhaite procéder à l'enfouissement des réseaux électriques.

Pour ce faire, il est possible d'obtenir auprès du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG), au titre de l'article 8 du cahier des charges dudit syndicat, une aide financière de 20 % du montant H T des travaux + maîtrise d'œuvre. Le plan de financement serait ainsi établi.

Rue Gabriel Péri :

Montant H.T des travaux :	205.000.00€
Maîtrise d'œuvre 7 % .	14.350.00€
Montant Total H.T. :	219.350.00 €
T.V.A. 19.6 %	40.180.00 €
Montant T.T.C. :	259.530.00 €
Participation Communale 40 % du H.T. :	87.740.00 €
Participation ERDF Services Gironde 40 % du H.T. :	87.740.00 €
Participation SDEEG 20 % du H.T. :	43.870.00 €

Je vous propose donc d'autoriser Monsieur le Maire à transmettre le dossier de demande d'aide financière auprès du Syndicat précité.

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE

Fait et délibéré le 30 Mars 2010

LE MAIRE,



Patrick BOBET